

COVID-19 : 4 syndicats algériens réclament plus de testes de dépistage

Quatre syndicats du secteur de la santé publique demande aux pouvoirs publics de généraliser les testes de dépistage de COVID-19 dans tous les établissements de santé publique privés et publics. Une mesure qui permettra de répondre à la demande et de réduire les délais d'attente.

« Les syndicats demandent de généraliser les tests de dépistage du virus Corons dans tous les établissements de santé publics et privés », lit-on dans un [communiqué](#) signé par le Syndicat national des enseignants chercheurs Hospitalo-universitaires (SNECHU), le Syndicat national des praticiens de santé publique (SNPSP), le Syndicat algérien des paramédicaux (SAP) et le Syndicat des médecins libéraux.

Évaluant les mesures prises par les pouvoirs publics pour faire à la crise sanitaire de COVID-19, les syndicats critiquent le démarche du ministre de la Santé qui selon eux a opté pour l'exclusion des représentants des organisations syndicales.

Lire aussi: [Reprise du transport urbain et interurbain dimanche à Bejaia](#)

« Les Dans le même dossier, les syndicats déclarent leur mécontentement de l'attitude du Ministère de la Santé dans la manière dont il gère cette crise en excluant la coordination et en omettant d'impliquer les syndicats représentatifs des différents corps de la santé dans la mise en place, l'exécution et l'évaluation des plans d'action », déplorent les rédacteur du document.

Dans ce contexte, les syndicats demandent à la tutelle de mettre tous les moyens nécessaires de travail et de protection à la disposition des professionnels, des deux secteurs public et privé, afin de préserver leur sécurité. « Ce personnel de santé issu de tous les corps professionnels qui accomplit son devoir de servir le peuple et la nation avec un dévouement exemplaire depuis le début de l'épidémie », note le communiqué.

Par ailleurs, les syndicats font savoir qu'ils se prononceront sur les insuffisances et défaillances de la gestion de cette crise sanitaire.

Indemnité COVID-12 réclamée

Dans un autre contexte les syndicats appellent le ministère de la Santé d'octroyer l'indemnité temporaire spéciale COVID.19 que le Président de la République au profit de notre secteur comme mesure incitative, à tous les professionnels de la santé sans exception.